

FICHE DE POSTE

Professeur d'Arts appliqués et/ou Métiers d'art (voie professionnelle)

Missions	<p>Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) d'Arts appliqués et/ ou Métiers d'art dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (lycée professionnel ou polyvalent) de l'académie de Créteil pour une durée déterminée.</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité politique et religieuse.</p> <p>Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de l'apprentissage des jeunes et leur suivi est une des missions de leurs professeurs.</p>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux. - Transmettre des connaissances disciplinaires. - Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves. - Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation. - Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe. - Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
Compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.
Savoirs et savoir-faire particuliers	<p>Pour les métiers d'art, une expérience significative dans le domaine est requise.</p>
Diplôme requis	<p>Arts appliqués : Bac + 5 (DSAA, DPLG, DNSEP, etc.) ; licence « Arts » + expérience professionnelle significative ; BTS du domaine des arts appliqués + expérience professionnelle significative.</p> <p>Métiers d'art : CAP du domaine requis (disciplines rares) + expérience professionnelle significative ; M.O.F ; BMA du domaine requis + expérience professionnelle significative ; BTS+ expérience professionnelle significative ; DMA du domaine requis.</p>
Pour candidater	<p>Veillez déposer votre cv + lettre de motivation au format PDF, sur le site ACLOE (https://portail.ac-creteil.fr/acloe/), dans la catégorie « Enseignement professionnel toutes disciplines », dans la discipline « Arts appliqués ».</p>